Au stade expérimental — Le musicien Paul Hindemith a déclaré récemment que la musique moderne est encore au stade des expériences. On voit ici le célèbre compositeur dirigeant la répétition du troisième concert annuel des étudiants de l'école de musique de l'Université Yale. (Téléphoto UPI)

Profils d'artistes

A l'instar de Gaétane Létourneau, le Canada peut produire d'aussi bons interprètes que la France

par André-P. LUCHAIRE

S'il en est qui prétendent que seuls des artistes français sont des interprètes adéquats, des poètes et chansonniers de France, ils devront se taire devant une artiste comme Gaétane Létourneau que des disques de "Select" viennent de révéler au grand public.

Il faut l'avoir entendue interpréter "Mon amour, protège-moi" d'Aznavour, ou "L'été s'en fout", de Léo Ferré, pour se convaincre qu'il ne st plus besoin de traverser l'Atlantique pour entendre exprimer de façon aussi parfaite les moindres nuances du texte et de la mélodie, et avec autant d'autorité.

Un phénomène alors ? Non, mais le fruit d'une longue préparation technique, et d'une évolution qui ont fait d'une pianiste et cantatrice classique une chanteuse populaire d'une puissance et d'une précision inégalée au Canada français.

Une rencontre providentielle

Elle raconte elle-même qu'il lui a fallu pour cela, "laisser tomber de nombreux préjugés, un à un".

Comment cette pianiste montréalaise diplômée à New York, a abandonné la voie sûre, mais conventionnelle du "Bel canto" pour ne plus exprimer que les joies et les peines authentiques des rues et des mansardes est peut-être difficile à expliquer, sinon par une rencontre spirituelle qui a révélé à Gaétane Létourneau sa véritable voie.

Cette rencontre a un nom, semble-t-il, celui de Lucienne Boyer.

Gaétane Létourneau eut l'occasion de la voir et de l'entendre chanter il y a environ 10 ans, et ce fut en effet une révélation.

Lucienne Boyer chanta, entre autres, "Moi j'crache dans l'eau" et "Parlez-moi d'amour". Mais quel était donc ce message révélateur? C'était que la chanson populaire méritait d'être interprétée par des professionnels du chant classique, qui l'avaient jusqu'alors considérée avec dédain tandis que les créateurs de poésie populaire, trop souvent, étaient obligés de s'interpréter eux-mêmes, ou de le faire faire par des artistes ayant une formation professionnelle moins classique.

C'était là le premier de ces "préjugés" que Gaétane Létourneau dut vaincre, et l'on conviendra, pour qui connaît l'atmosphère aristocratique qui règne parmi les interprètes du "Bel canto", que c'était un préjugé de taille !

De cette rencontre mémorable, notre artiste a gardé religieusement le souvenir, et même le programme chanté ce soir-là par Lucienne Boyer.

Elle se tenait cachée derrière la scène, écoutant, ravie, cette belle voix au service de sentiments populaires.

Or il advint que la Parisienne, sortant de scène, l'aperçut et s'avança vers elle, attirée sans doute par ces beaux yeux d'un bleu profond, et une conversation s'engagea, qui dura plus d'une heure.

Gaétane Létourneau en sortit convertie: renouvellement spirituel auquel est lié un autre nom prestigieux, celui d'Yvette Guilbert.

Il lui fallut cependant plusieurs années avant de se présenter au public avec un programme de chansons populaires.

En attendant elle continuait sa routine, c'est-à-dire son travail quotidien et sa collaboration occasionnelle, ou périodique, à la radio ou à la télévision.

Le premier témoignage de sa "conversion" au populaire fut s'exhiber comme accompagnatrice d'artistes de la radio, mettant ainsi pour la première fois ses talents de pianiste au service d'autres compositeurs même: "Pigalle" eut, ce soir-là, pour la première fois, une interprète canadienne à la fois puissante et sincère.

Les offres d'engagement lui furent faites aussitôt: réseau de télévision, tournées en province, etc.

Mais Gaétane Létourneau, comme elle le reconnaît elle-même, pouvait attendre, et choisir: elle avait son répertoire tout prêt, et d'autre part, mariée

Voir ARTISTES — P. 8, col. 5

L'exécution de Chessman

La presse étrangère proteste

LONDRES — Deux journaux britannique se sont élevés contre l'exécution de Cary Chesman, en disant que la mort de Chessman sera la honte des Etats-Unis, et que les accusations portées contre lui n'entraineraient aucunement la peine de mort dans la plupart des pays civilisés. Par ailleurs, le journal du Vatican, l'Osservatore Romano, demande au gouverneur de la Californie, Edmund Brown, lui-même un catholique, d'user de charité envers Chessman.

ECONOMISEZ DE L'IMPOT TOUT EN VOUS CREANT VOTRE PROPRE CAISSE DE RETRAITE

Ceux qui sont à leur propre compte, tels que les professionnels, les marchands, etc., peuvent maintenant établir leur propre caisse de retraite et réaliser en même temps des économies appréciables en impôt sur le revenu.

Toutefois, afin d'obtenir des réductions d'impôt pour 1959, les contributions doivent être payées au plus tard le 29 février

Demandez notre circulaire explicative sans tarder

Sherbrooke Trust Company

Deux bonnes amies — Gaétane Létourneau que nous reconnaissons à gauche et la diseuse très bien connue Lucienne Boyer sont les deux plus grandes amies au monde, qui a été la révélation de son talent pour le chant. Au piano, l'accompagnateur de Lucienne Boyer, M. Claude Normand.

LIMONADE ASEPTA PREFEREE DES ENFANTS Agreable au goût UN PURGATIF EFFICACE

Lois Marshall

Ravie de l'accueil fait par Moscou

Par STEWART MacLEOD de la Presse Canadienne

LONDRES (PC) — Quand le soprano canadien Lois Marshall rentra de son premier voyage en Russie il y a un an elle dit que sa tournée avait été "absolument merveilleuse." Maintenant elle vient de terminer une deuxième visite et "celle-ci a été encore plus belle."

Les yeux de la cantatrice brillaient alors qu'elle se rappelait l'accueil qui lui avait été ménagé à Moscou, à Léningrad et à Riga — où des salles bondées clamaient pour des rappels.

"Ce fut une expérience formidable que de chanter pour eux," dit-elle. "Pour montrer leur satisfaction ils avaient une merveilleuse façon d'applaudir en cadence et ils criaient et même ils se sont précipités dans les allées jusqu'au pied de la scène."

Critiques éblouis

L'an dernier, alors que Mlle Marshall était la première cantatrice d'Amérique du Nord à se rendre en URSS pour y donner des récitals, les critiques russes ont employé absolument tous les superlatifs de la langue slave pour exprimer leur ravissement devant la voix étonnante de cette jeune artiste. Cette fois elle fut aussi bien reçue et en plus d'auditoire fut présenta de nombreuses gerbes de fleurs.

Plus de billets

Quelques heures après que ses deux concerts eussent été annoncés à Riga, il ne restait plus un seul billet à vendre. Plusieurs détenteurs de billets avaient entendu le soprano canadien au cours de son premier voyage et cette fois ils apportèrent des bouquets de fleurs qu'ils lui lancèrent à la fin du récital. On lui envoya aussi des mots de remerciement et d'admiration de même que de petits cadeaux — du parfum, des sculptures sur bois et des bijoux.

"Ce fut vraiment renversant," dit-elle alors qu'elle se reposait dans un hôtel londonien avant de commencer sa tournée en Hollande. "Il y en avait même qui attendaient à la porte de l'auditorium pour me saluer après la représentation."

Lors de sa première tournée on lui demandait sans cesse de chanter l'"Ave Maria" de Schubert, mais elle n'en avait pas apporté la musique. Cette fois elle l'a chanté à chacune des sept représentations et "ils ont été absolument ravis."

Elle a dit que la "liberté complète" de l'auditoire est la seule différence qu'elle remarque entre l'Est et l'Ouest. "Il serait bien difficile de définir d'autres différences, et au fond je pense que tous les auditoires se ressemblent beaucoup."

Disques russes

Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, et son accompagnateur, Weldon Kilburn, de Toronto, ont rapporté près de 45 disques

Voir ACCUEIL — P. 8, col. 6

Vous êtes cordialement invité à visiter notre exposition de photographies actuellement en cours. N'oubliez pas notre spécial d'ouverture — 1 film gratuit "Ferrania" avec chaque film développé.

STUDIO ROLAND
P. CASTONGUAY, prop. autrefois situé au 817 rue Belvédère, maintenant au 985 OUEST, RUE GALT TEL.: LO. 2-2487.

Bien sûr, vous pouvez *retarder* la décision de prendre de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs, afin de surmonter la Fatigue Nerveuse causée par des nerfs à bout, mais . . .

devriez-vous le faire?

Commencant DIMANCHE!

UN NOUVEAU TARZAN dans des aventures du monde oublié . . .

Monde terrifiant: Les tueurs de Kaluana

LE MONDE SOUS-MARIN DANSE DES HIPPOS

MONDE TERRIFIANT DES CONTREES RECULEES

D'après la création du personnage célèbre de BURROUGHS EDGAR RICE

METRO-GOLDWYN-MAYER Presents TARZAN THE APE MAN TECHNICOLOR

starring DENNY MILLER as the NEW Tarzan
CESARE DANOVA - JOANNA BARNES - ROBERT DOUGLAS

2eme succès!

JEUNESSE REBELLE! . . . qui refuse de discerner le vrai du faux!

Metro-Goldwyn-Mayer presents GIRLS TOWN

MAMIE VAN DOREN - MEL TORME
RAY ANTHONY - MAGGIE HAYES
PAUL ANKA

CATHY CROSBY - GIGI PERREAU - ELINOR DONAHUE - GLORIA TALBOTT

GRANADA

Dernier jour: "THEY CAME TO CORDURA" avec Rita Hayworth et Gary Cooper. Aussi "ODDS AGAINST TOMORROW" avec Harry Belafonte et Shelly Winters.

PREMIER

Programme super JUMBO ● 4 super attractions!

BENEDICT BOGEAUS presents JULES VERNE'S FROM THE EARTH TO THE MOON

TEIN FOIS A SHERBROOKE! PLUS FORT QUE LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS!

Les Russes trouveront-ils des Américains sur la lune?

TECHNICOLOR

La pluie de météores — Terreur interplanétaire — Gaz mortels

Sont-ils sur la lune depuis 1863?

JOSEPH COTTEN - GEORGE SANDERS - DEBRA PAGET

4ème attraction COMEDIE avec les LITTLE RASCALS

● 2ème GRAND FILM ● "QUEEN OF BABYLON"

TECHNICOLOR

avec Rhonda FLEMING et 5,000 figurants

● 3ème GRAND FILM ● LE SCANDALE DES PRISONS

RIOT IN CELL BLOCK 11

CAPITOL

Un drame de la jalousie!

SOPHIA LOREN ● ROSSANO BRAZZI ● JOHN WAYNE ●

DANS "LA CITE DISPARUE"

TECHNICOLOR! CINEMASCOPE!

● 2ème film ● Il était un roi de la pègre, mais il adorait sa soeur et sa mère.

"LE ROI DU RACKET"

AVEC ANTHONY QUINN ● FARLEY GRANGER ● ANNE BANCROFF ●

"M'aimes-tu pour vrai?"

"Il ne te reste plus qu'à épouser ma soeur!"

Décès et funérailles

M. A. Boulanger

PLESSISVILLE, (DNC) — Le bureau de poste de Plessisville vient de perdre un dévoué membre de son personnel en la personne de M. Antonio Boulanger, décédé subitement à l'âge de 62 ans, à Plessisville, après 25 ans de loyaux services comme assistant-maître de poste.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Sarah Tremblay, ses soeurs et frères, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Ernest Boulanger; Mme Désiré Martineau, Mme Marie-Anne Boulanger; M. et Mme André Garon, née Juliette Boulanger; Mme Ernest Van den Dijck, née Bernadette Boulanger; Mlle Marie-Ange Boulanger, Mme Alexandre Boulanger.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Calixte à Plessisville, samedi à 10 heures.

Les activités de l'Unité sanitaire

SHERBROOKE — Les cliniques de puériculture et d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite auront lieu de 2 à 3 heures, mardi, mercredi et jeudi.

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste et Notre-Dame du Rosaire seront invités mardi. La journée de mercredi sera consacrée aux gens des paroisses St-Joseph et Ste-Jeanne d'Arc, alors que ceux du Coeur Immaculé de Marie seront invités pour jeudi.

Uniformisation demandée

QUEBEC — L'archevêque anglican de Québec, le Très Rev. Philip Carrington, a lancé un appel aux éducateurs de langue française et de langue anglaise en faveur de l'uniformisation de l'enseignement de l'histoire canadienne. "Cela mettrait fin, a-t-il dit, aux différences que l'on rencontre dans les interprétations que lui donne l'enseignement français et anglais.

DÉCÈS

DURANLEAU ET JALBERT
Tél: LO 7-1555

BELL — Les funérailles de Mme Arthur Bell, née Marie Lachance, décédée à l'âge de 84 ans, demeurant au 20 rue Cathédrale, auront lieu mardi, le 23 février 1960. Le convoi funèbre quittera les nouveaux salons funéraires Duranleau et Jalbert, 202 Brooks Sud, à 09.45 a.m. pour se rendre à la Basilique-Cathédrale St-Michel, où le service sera chanté à 10 heures a.m. Inhumation au cimetière St-Michel. Elle était Dame de Ste-Anne. 305-2

GERARD MONFETTE
23 Bowen-Sud

LENTAGE — Les funérailles de Gerard Lentage, époux de Adelina Therrien, demeurant à Beecher Falls, Vt., U.S., décédé à l'âge de 60 ans, survenues lundi, le 22 février 1960. La messe funèbre quittera les salons mortuaires à 33 Bowen-Sud, à 09.45 pour se rendre à l'église St-Sacrement où le service sera chanté à 9 heures a.m. Inhumation au cimetière St-Michel.

ANTONIO BOISVERT
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
WINDSOR, Qué. — Tél. VI 3-3477

CLOUTIER — Les funérailles de Mme Arthur Cloutier, née Emily Nutt, décédée à l'âge de 57 ans, survenues lundi, le 22 février 1960. La messe funèbre quittera les salons funéraires Antonio Boisvert, 66 Avenue A S. B., pour se rendre à l'église St-Philippe de Windsor où le service sera chanté à 9 heures.

AVIS DE DECES—SAMEDI et LUNDI
LA CIE DES FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
Succ. de Magog — Robert Brien, gérant

BLANGER — Les funérailles de Mme Eugène Belanger, née Marie Tulippe, décédée le 19 courant, épouse feu M. Elzear Belanger, demeurant au 139 rue Millette à Magog, auront lieu mardi, le 23 courant, à St-Joseph Falls, où la défunte sera exposée à domicile jusqu'à ce jour, samedi. Walter Drapeau, de Magog, pour le cortège funèbre sera à 9h.45 a.m. et le service, à 9 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de Kingsey Falls. 305-2

CIE DES FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
Succ. de Magog
Robert Brien, gérant

CHAILAND — Les funérailles de Mme Vve Venant Charland, née Graziella Gouin, demeurant à la Providence, décédée à l'âge de 84 ans, auront lieu lundi, le 22 courant, 1960. Le convoi funèbre quittera les salons funéraires Brien, 200 St-Patrice Ouest, à 09.45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite, où le service sera chanté à 9 a.m. Inhumation au cimetière du même endroit. 305-2

REMERCIEMENTS

ROUSSEAU: Les enfants de M. Adélard Rousseau remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, cartes de sympathie, télégrammes, visite à la chambre, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Adélard Rousseau, et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

PETIT: — M. Georges Petit, M. et Mme Joseph Duchesneau, M. et Mme J.-Louis Emond et les familles Arthur, Félix, Emile et J. Marie Petit, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie, télégrammes, visite à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Albert Jacques, et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

Les Serres Janelle, Fleuriste

Fleurs pour toutes occasions.
Serres: 240, rue Morkill
Tél: LO 7-4180 ou LO. 7-5468
Résidence:
118 rue Argyle Tél. LO 9-2149
Sherbrooke.
288-27

LAFRANCE

(Suite de la première page)

ce qui me concerne, j'ai été élu Orateur suppléant à l'unanimité des membres de cette Chambre au début de la session 1958-1959. J'ai l'impérieux devoir de ne pas laisser injurier ou diffamer la charge qui m'a été confiée. Me basant sur la loi concernant la Législature, chapitre 4 des statuts refondus de 1941, j'attire l'attention des membres de cette Chambre sur les articles 36, 60 et 61 de la dite loi qui se lisent comme suit:

56.—"Les actes suivants sont défendus et considérés comme infractions aux dispositions du présent paragraphe: 1.—Commettre des voies de faits sur la personne d'un Conseiller législatif ou d'un député, ou proférer des injures ou publier des écrits diffamatoires à son adresse, pendant la session, ou pendant les vingt jours qui précèdent et les vingt jours qui suivent chaque session".

60.—"Quiconque commet une infraction aux dispositions du présent paragraphe devient passible d'un emprisonnement pour telle période n'excédant pas un an, où est déterminée par la Chambre qui s'est enquise de cette infraction. S.R. 1925, C. 3, A. 60".

61.—"Toutes les infractions aux dispositions du présent paragraphe peuvent être l'objet d'une investigation sommaire de la part de la Chambre contre laquelle elles ont été commises, de la manière et en la forme que la Chambre juge à propos".

Pour les fins du présent paragraphe, chacune des Chambres est investie de tous les pouvoirs et de toute la juridiction nécessaires pour examiner, juger et punir les infractions, et pour infliger et faire exécuter la peine prescrite par le présent paragraphe pour ces infractions. S. R. 1925, C. 3 — A. 61."

Avant d'aller plus loin, je réclame du député de Richmond une retraction et des excuses et vous prie, M. l'Orateur, de bien vouloir lui en fournir l'opportunité immédiatement.

S'il ne s'exécute pas, je me verrai dans la pénible obligation de recourir aux moyens appropriés prévus par la loi.

M. Emilien Lafrance: "Pour répondre aux remarques qui viennent d'être faites je dois faire la mise au point suivante. D'abord les paroles que l'on m'attribue n'ont pas été prononcées au cours d'une causerie, mais à la suite d'un exposé, pour répondre à des questions qui m'ont été posées par des personnes présentes.

Maintenant, voici ce que j'ai dit au sujet de l'Orateur.

"Je me demande si M. Tellier ne veut pas tout simplement éviter d'être obligé d'exécuter des ordres qui le dégoûtent. Quand à l'opinion publique, M. Caron: Je ne me souviens pas d'avoir employé l'expression ingrate. C'est du moins l'avant sens de la version de quelques amis présents.

Voici ce que j'ai déclaré à son sujet: M. Tellier a été remplacé par un nommé Caron qui se conduit de façon scandaleuse et indigne, à cause de son incompétence notoire et reconnue de tous, on a dû le remplacer par le député de Verdun." Maintenant, je reconnais que mes paroles ont dépassé ma pensée, et je suis disposé à offrir des excuses aux personnes concernées.

PEUPLE

(Suite de la première page)

soir. Parmi les autres personnalités à être les premières à formuler leurs meilleurs voeux, il y avait sir Winston Churchill et le premier ministre Macmillan.

Le prince Philippe au Canada

On se souvient que la reine Elizabeth qu'elle attendait un enfant pendant son voyage en Amérique du Nord l'été dernier.

Le prince Philippe reviendra au Canada et aux Etats-Unis cette année. Il doit notamment se rendre à Ottawa, Toronto et New York au mois de juin.

Il arrivera par avion à Ottawa le 7 juin avant d'aller passer deux jours dans la Ville-Reine; il a fait savoir hier Rideau Hall.

TEMPETE

(Suite de la première page)

de Sherbrooke, on ne signale aucun accident grave; il faut toutefois noter une couple d'accidents mineurs à Bromptonville.

Aujourd'hui

On recommande aux automobilistes d'être encore extrêmement prudents aujourd'hui car les routes qui sont déblayées sont en partie recouvertes de glace.

Waterloo

On nous communiquait, à 11 hres hier soir, que les routes étaient très glissantes, mais on ne signalait pas, heureusement, d'accident majeur. On a enregistré cependant des accrochages.

Asbestos

L'état glissant de la chaussée a provoqué un seul accrochage à Asbestos. On n'a pas eu à déplorer d'accident grave.

Bromptonville

A Bromptonville, les routes étaient également très glissantes. Un seul accrochage a été rapporté pour la journée d'hier.

Cowansville

Malgré l'état excessivement glissant de la chaussée, Cowansville n'a enregistré aucun accident grave, ni même d'accrochage, au moins jusqu'à 11 hres hier soir.

A Thetford Mines

THETFORD MINES — La violente bourrasque qui a déferlé sur la province hier a été, à Thetford Mines comme ailleurs, le cauchemar des automobilistes et piétons. La nature en furie a soulevé les plus sombres appréhensions mais fort heureusement, arrivée en coup de vent vers 10 h. 30 a.m. elle devait s'éclipser assez spontanément vers 4 heures p.m. Il faudra cependant plusieurs jours pour nettoyer les frasques qu'elle a laissées derrière elle. En effet, il n'y a actuellement qu'une seule souffleuse en opération à Thetford, la deuxième étant brisée depuis quelques jours. Le mécanicien parti à Québec hier matin pour y chercher les pièces de rechange s'est vu barrer la route par la tempête alors qu'il reprenait le chemin du retour. C'est donc dire que le travail de déneigement des rues ne pourra se faire aussi promptement que par le passé.

Etat des routes de la région

Seule la route nationale était ouverte aux véhicules-moteurs hier soir, et il est encore la prudence était recommandée aux chauffeurs à cause de la visibilité encore imparfaite. Les routes communiquant avec les autres localités, à l'intérieur du comté, étaient encore obstruées par la neige. Ainsi, un seul autobus a quitté le terminus local hier, soit celui en destination de Plessisville. Hier soir cet autobus, qui avait quitté Thetford à 7 h. 20 a.m., n'était pas encore atteint sa destination. Aucun autobus n'a atteint ou quitté le terminus de la rue St-Alphonse depuis quelques jours.

Le service de transport de voyageurs par rail n'a cependant pas à souffrir des mêmes contre temps. L'autorail Québec-Sherbrooke est entré en gare à 6 h. 45 hier soir, soit avec une heure de retard sur son horaire régulier.

Accidents mineurs

Aucun accident sérieux n'a été rapporté au cours de la journée. Les constables municipaux ont cependant fait les constatations d'usage sur environ 8 accrochages mineurs, dont les dommages ne dépassaient point $100. L'Intercession St-Alphonse est et Notre-Dame nord a de nouveau établi un record hier pour le nombre de collisions à s'y produire. Un embouteillage à également été rapporté sur la rue St-Alphonse ouest, à proximité de la voie ferrée, où plusieurs véhicules lourds et automobiles étaient en panne sur l'heure du dîner.

Dans le domaine des incendies, seul un feu de cheminée sans gravité a nécessité le déplacement des pompiers.

Congé au Collège classique

Les étudiants du collège classique n'auront certes pas à faire beaucoup d'efforts de mémoire pour se rappeler de la date de naissance du docteur Schaffner, le père de l'aviation britannique. En effet, l'autobus qui devait les prendre à leur institution, hier midi, pour les reconduire à leur domicile est resté en panne pendant près de deux heures. Si ce fut une grève de la faim, elle fut certes involontaire et inattendue de la part des étudiants qui ont bénéficié de leur après-midi pour se restaurer, étant donné qu'un congé général fut décrété.

Nombre d'autres étudiants et étudiantes se sont vus affronter la bourrasque hier après-midi, et sont demeurés bien au chaud à leur domicile.

A Québec

QUEBEC (PC) — Des vents violents accompagnés de bourrasques atteignant 55 et même 65 milles à l'heure ont balayé la capitale provinciale hier soir, jetant sur la ville une couche de neige de six à huit pouces.

Principale artère reliant l'est entre Québec et Montréal, a été bloquée près de la veille capitale. Les automobilistes ont été avisés de ne pas emprunter cette route.

La visibilité est devenue de plus en plus mauvaise, dans la soirée, rendant dangereuse la circulation des automobiles aussi bien que celle des piétons.

Au moins un magasin à rayons (Pollack) a fermé ses portes à six heures au lieu d'accueillir ses clients jusqu'à 9 heures 45 comme il le fait habituellement le vendredi.

Des fils électriques ont été rompus.

A Ottawa

Par la PRESSE CANADIENNE

La capitale nationale était aux prises avec une violente tempête de neige hier, alors qu'un blizzard déchaîné s'est abattu sur l'est de l'Ontario et le sud du Québec, en provenance de la côte est des Etats-Unis.

Le maire Georges Nelms d'Ottawa a fait savoir que l'état d'urgence a été proclamé et les équipes préposées au déblaiement de la neige ont reçu l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la circulation dans toutes les rues et les routes. Six pouces de neige collante, poussée par des vents violents, ont encombré les voies publiques.

Montréal a aussi été durement frappée par la tempête, de même que la municipalité de Brockville, en Ontario. Dans la métropole, une épaisse chute de neige et des vents de bourrasque ont produit les pires conditions de circulation jamais vues. Dans la région de Brockville, dix pouces de neige ont obligé les écoles rurales à fermer leurs portes.

La neige est tombée en moins grande quantité dans le sud de l'Ontario, à l'ouest de Toronto et jusqu'à Windsor. La tempête n'a pas atteint le nord de cette province. Le soleil brillait au nord du lac Supérieur et de légères chutes de neige ont recouvert les régions du nord-est ontarien.

A Ottawa

A Ottawa, la neige retenu au sol l'avion de M. Diefenbaker qui devait décoller en direction de Toronto. Le premier ministre devait devenir dans la ville reine membre honoraire de la Société juridique du Haut-Canada. Plusieurs fonctionnaires ont bénéficié d'une journée de travail écourtée, et toutes les écoles et l'Université d'Ottawa ont fermé leurs portes.

La tempête a de plus empêché que ne soit jouée une partie de hockey qui devait mettre aux prises le Hull, les Canadiens de Hull-Ottawa et les Lions de Trois-Rivières. La partie de la ligue professionnelle de l'est a été contremandée par suite d'un accident sans gravité dans lequel l'autobus des Lions a été impliqué.

De nombreux accidents mineurs de la circulation ont été rapportés à Montréal et à Toronto. Plusieurs départs d'avions ont été contremandés. La Commission de Transport de la métropole a signalé que plusieurs de ses autobus enregistraient des retards atteignant 45 minutes.

Les 1,500 employés et les 800 véhicules affectés au déblaiement de la neige à Montréal, n'ont pas cessé de travailler de la journée.

Il aura mais temps a menacé de créer de nouveaux embâcles sur le St-Laurent, le brise-glace d'Iberville ayant dû interrompre son travail. Le navire se trouvait à deux milles et demi du port de Montréal.

L'adjoint de l'ingénieur en chef du chenal, M. Maurice Boudreau, a exprimé l'avis que la tempête va probablement retarder d'une semaine le départ du brise-glace au port de la métropole.

La tempête de neige s'éloignait des secteurs durement affectés du Québec et de l'Ontario, pour se diriger vers les Maritimes, où elle doit apporter de la neige dans la partie nord-est du Nouveau-Brunswick et dans la partie nord de la vallée inférieure de la Saint-Jean.

Des vents violents accompagnés de bourrasques de 58 milles à l'heure ont été ressentis par la région de Yarmouth en Nouvelle-Ecosse.

CONVOQUEE

(Suite de la troisième page)

mission d'Administration générale siégeait à huis clos avant le comité plénier, depuis 3 ans. Ainsi, il partie de maintenant le comité d'Administration est considéré comme les autres commissions quant à ce qui regarde la façon d'être convoqué. Le maire a précisé qu'il faisait partie ex-officio de toutes les commissions.

Nouveau précédent

Un autre précédent a été créé hier après-midi quand le maire a informé le conférencier de presse dans la salle des commissions. On sait que les conférences étaient habituellement données dans le bureau du maire.

EDILES

(Suite de la troisième page)

Les autorités municipales avaient peut-être des raisons sérieuses et des garanties suffisantes pour confier cette somme à une entreprise qui était à ce moment sur le bord de la faillite, mais c'est certes une situation peu enviable en administration municipale.

Transaction à pertes

Le 8 septembre 1959, la Cité louait de la compagnie Venus Mills Inc., une partie de l'usine qui a été, pendant plusieurs années, pour $250 par mois, pour la sous-louer à une nouvelle industrie, à L. G. Balfour, à $300 soit une différence de $50 par mois absorbée par la Cité. La Balfour est une entreprise qui se spécialise dans la fabrication de bijoux tels que trophées, médailles commémoratives, médaille, insignes, etc.

Cette entreprise emploie actuellement neuf personnes.

Les lecteurs se trouvent devant une transaction singulière qui a été intéressante à saisir pour des plus amples renseignements. On peut évoquer l'aide à l'industrie, mais la Cité avait déjà payé $50,000, on s'en souvient, sur l'immeuble.

Si la Cité a loué de la Venus, c'est donc qu'elle était au courant des locaux qui étaient inoccupés et qui étaient pour être vacants.

De fait, le 13 novembre suivant, la compagnie déclarait définitivement faillite. M. Marcel Savard, qui était syndic dès la première proposition, fut confirmé dans ses fonctions.

Déficit de $35,000

Lorsqu'elle a fait sa première proposition de concordat, la Venus Mills Inc., a produit un bilan, daté du 20 janvier 1958, montrant un déficit de $35,913.43.

Au moment de la faillite, soit le 12 novembre 1959, les créanciers garantis inscrits sur la liste étaient: la Banque Canadienne Nationale, pour un montant de $30,926.74, et la Cité de Sherbrooke, avec une hypothè-

CONFERENCE

(Suite de la troisième page)

s'était engagé à Québec à soumettre cette formule au Conseil, mais qu'il n'y avait pas été forcé. Le système est donc seulement à l'essai, et si les résultats ne sont pas satisfaisants, on reviendra à l'ancien système.

★ ★ ★

"Si ce système de référendum a été accepté, a dit le maire, c'est qu'il avait été demandé par les contribuables du quartier Nord, et que personne d'autre n'avait fait d'objection. C'est donc dire que le projet semblait rencontrer l'opinion générale."

★ ★ ★

C'est l'avis du maire que la population s'intéresse aux questions municipales. "On a accompli pour $7 millions de travaux avec l'assentiment du public; et la preuve que nous avons l'assentiment du public, c'est que les propriétaires était là et que personne ne s'est jamais objecté".

★ ★ ★

Toujours d'après le maire, le président de la Ligue, au lieu de faire du travail en équipe, s'est contenté de se spécialiser comme correspondant d'un "journal quelconque". Les gens n'apprécient pas la Ligue, d'affirmer le maire; la preuve c'est qu'à leur dernière réunion annuelle, il n'y avait pas assez d'assistants pour occuper tous les sièges des directeurs.

★ ★ ★

Les travaux qui ont été exécutés à date par l'administration actuelle ont contribué, selon le maire, à intéresser les gens à l'administration municipale. "La preuve vous en a été donnée par les rapports d'organismes sérieux sur différents problèmes municipaux", a déclaré le maire.

★ ★ ★

Un memo doit aussi être présenté officiellement au sujet de la redistribution des pouvoirs et des différents officiers supérieurs. Il est question qu'une assemblée spéciale soit convoquée à cet effet au milieu de la semaine prochaine. Ce memo fait un travail de collaboration qui sera présenté par M. Langlois.

★ ★ ★

Le maire a aussi affirmé qu'il se rendrait à la prochaine assemblée de la Ligue des propriétaires afin d'expliquer ce que doit être une vraie Ligue, afin d'expliquer l'affaire Bachand et l'augmentation des taxes. Le maire a aussi l'intention d'expliquer d'autres problèmes municipaux d'intérêt régional.

★ ★ ★

Le maire s'en est enfin pris à ce qu'il a appelé le contrôle de l'information qui existe actuellement à Sherbrooke d'après lui. "L'information unilatérale n'est jamais bonne, a-t-il déclaré, et quand on sera sous la domination d'un trust de l'information, il n'y aura plus d'administration municipale, mais une succursale de ce trust."

AVEC LE SOURIRE

"J'ai été congédié. Pense ou bon côté — j'ai vaincu la circulation jusqu'à la maison".

que (non enregistrée), au montant de $54,125, donnant un total de $85,051. Il y avait pour $1,137.36 de créances préviléglées et $42,143.36 de créances non garanties.

Historique

La Venus Mills Inc., une industrie de textiles fabriquant du bas fasçonné, a commencé ses opérations en 1952, avec un capital-actions de $9,200. En 1955, la direction investissait encore $17,500 et en 1956, encore $9,000, pour former un total de $35,700.

Le 24 janvier 1958, la compagnie éprouvant des difficultés financières, fit à ses créanciers une proposition de faillite, offrant d'échanger leurs réclamations contre du capital-action que la compagnie s'engageait à rembourser lorsque sa situation financière le permettrait.

A cette date, la cité n'avait fait aucune représentation de réclamation étant de $575 pour des taxes foncières et des services.

Amendement

Les créanciers se sont sans doute déclarés non satisfaits de la proposition et demandé des termes plus précis puisque le 7 février, la compagnie présentait un amendement offrant de rembourser le capital-action à 10 pour cent 12 mois après l'acceptation de la proposition et 10 pour cent chaque six mois jusqu'au paiement final.

L'assemblée des créanciers eut lieu le 23 février et la proposition amendée fut acceptée et soumise au tribunal le 31 mars 1958.

Un mois et demi plus tard, le conseil municipal adoptait un règlement d'emprunt de $55,000 pour aider l'entreprise.

Il semble cependant que le prêt de la Cité n'ait pas réussi à sauver l'entreprise du naufrage puisque le 13 novembre 1959, comme nous l'avons vu, la compagnie finissait par déclarer faillite.

HOPITAL

(Suite de la page 2)

si un centre local de santé, mis à la disposition de l'Unité sanitaire du comté de Richmond, de Caritas Sherbrooke et du public en général.

Répondant aux demandes de la direction de l'hôpital, le ministère de la Santé a décidé d'accorder un octroi de $150,000 à l'hôpital. La délégation du bureau de direction s'était rendue à Québec pour exposer la situation financière de l'hôpital et que les travaux étaient arrêtés qu'elle rend à la population. La direction était représentée par le docteur Dominique Lambert, surintendant médical, M. Paul Aimé, de Bellefeuille, secrétaire et administrateur ainsi que du docteur Charles Gosselin.

La bénédiction et l'inauguration officielle auront lieu sous peu.

ARTISTES

(Suite de la page 11)

heureusement et mère de famille accomplie, elle n'était ni obligée, ni désireuse, de compromettre son talent dans n'importe quel programme.

Outre une tournée avec Saint-Georges Côté et les "Loufoques" (dont elle était !) on l'a vu entendue successivement à "Music Hall", à "G.M. Présente", au "Club des Autographes", à "La Tête et les Jambes", et elle annonce sa prochaine parution à "Michelle Tissey".

Les honneurs du disque

Et enfin, récemment, les honneurs du disque.

Select a enregistré d'elle "Mon amour, protège-moi", d'Arnavour, et "L'été s'en fout", de Léo Ferré, dont personne ne pourra contester la sensibilité et l'inspiration et la perfection des moyens: c'est le coeur et la voix qu'il fallait pour les interpréter.

Et l'on annonce pour paraitre prochainement, "Tout comme les autres" de Claude Gauthier, et "Je les salue" d'André de

Chauvigny, deux authentiques chansonniers canadiens.

Les enfants, il n'y a que cela

Le plus sympathique, dans l'aventure de Gaëtane Létourneau, c'est que tout une mère de famille attentive et affectueuse: "Les enfants, il n'y a que cela au monde" déclare-t-elle. "J'ai eu la grande chance de n'avoir jamais à les sacrifier pour des exigences de métier".

Et elle précise: "Je ne les pousserai pas vers la carrière artistique".

Pourtant comment ne pas avoir, si peu que ce soit, la vocation avec une mère pareille ? La face espiègle de Michel semble être déjà une réponse, et Francine, l'aînée, ne paraît pas dédaigner la comédie, non plus.

Mais l'on peut être sûrs d'une chose, dans ce cas, c'est qu'ils seront comme leur mère, artistes par du bel ouvrage et non par dilettantisme ou par vanités, et avec un égal souci de la perfection.

ACCUEIL

(Suite de la page 11)

russes long-jeu. Certains leur avaient été donnés alors qu'ils ont acheté les autres. Mlle Marshall a reçu tant de cadeaux qu'elle a dû les faire expédier au pays par bateau.

Après sa tournée d'un mois en Hollande elle commencera une série de concerts de cinq mois en Australie et en Nouvelle-Zélande. En Australie elle donnera près de 41 concerts, y compris une représentation en plein air pour inaugurer le Festival d'Adelaide.

Elle a dit qu'elle exécuterait cinq programmes différents dans sa série de concerts "et toute une variété d'oeuvres différentes avec les orchestres." Elle a quitté Toronto le 5 janvier et ne reviendra au Canada qu'à la mi-juillet — c'est le plus long et le plus fatigant voyage qu'elle ait jamais entrepris.

"Je sais que ce sera fatigant, mais j'aime tellement chanter."

CHLT-TV

(Suite de la page 17)

Dévoilement et bénédiction de la plaque commémorative à 2h., demain après-midi

A 2h., demain après-midi, tel qu'on pourra le voir dans une autre page du journal, le poste CHLT-TV télédiffusera du hall d'entrée de La Tribune, 221 rue Dufferin à Sherbrooke, la cérémonie qui marquera le **dix-huitième anniversaire** de la Tribune.

On procédera alors au dévoilement de la plaque commémorative qui sera fait par les deux plus vieux employés de La Tribune, MM. Ephrem Breton et Rosaire Blais qui sont avec notre journal depuis les tout débuts en 1910. — Suivra la bénédiction de la plaque par S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

Après la cérémonie, M. Vianney Bernard, directeur de CHLT Radio, et maître de cérémonies pour la circonstance, présentera Son Exc. Mgr Cabana, Me Paul Tremblay-Neveux, C. R., président de La Tribune, et M. Alphée Gauthier, gérant général et vice-président de La Tribune qui diront quelques mots.

La cérémonie qui sera télévisée en direct à CHLT-TV, sera également filmée pour être retransmise plus tard sur tout le réseau francais de Radio-Canada.

"Le Concert" demain après-midi

C'est le chef d'orchestre canadien Jacques Beaudry qui dirigera l'Orchestre Symphonique de Radio-Canada, demain après-midi à 3h. à l'émission "Concert". — L'orchestre interprétera **l'ouverture de "La Forza del destino" de Verdi, le Poème** Symphonique "L'apprenti Sorcier" de Dukas, et l'ouverture 1812 de Tachaïkowski. Claire Lapointe chantera des airs de Puccini — un extrait de "Madame Butterfly"; Ravel — "L'air de l'enfant"; **de Bizet — "Je dis que rien ne m'épouvante"**, extrait de "Carmen".

"Music Hall"

A "Music Hall" demain soir, à 8h., on présentera en vedette Bernard Pieffer, pianiste de jazz, Richard Verreau, ténor; Fernando Servent, guitariste espagnol, et son épouse, Raquel Tenn, danseuse ainsi que l'équilibriste Tonito. — La chorégraphie est Brian Mc Donald, et Pierre Paquette, dans le cadre de la Chanson Canadienne, présentera Lise Roy, Jacques Thisney et Alan Mills qui chanteront trois nouvelles chansons soumises au Concours de la Chanson.

"Coq-à-l'âne"

A "Coq-à-l'âne", demain soir, à 9h., nous retrouverons les invités Guy Hoffman, Anne-Marie Poirier, Jean-Pierre Masson, Jean Rafa, Françoise Faucher et Gérard Paradis.

"Magazine du Cinéma"

A minuit moins vingt demain soir, au "Magazine du Cinéma" on pourra voir "l'Enfance", un des sept épisodes du film "La Française et l'amour" d'Henri Decoin et ainsi que des entrevues avec Micheline Dax, Jacqueline Porel et Paulette Dubost. Et enfin, on présentera une scène de "L'Effet Glapion" dont on a célébré la centième représentation récemment.

ONU

(Suite de la page 10)

provisation qui est surprenant, même chez les Canadiens.

Les nommes semblent en bonne santé — tout-être même plus vigoureux que les remplacements qui arrivent du Canada.

Parmi les problèmes qu'ont eu à résoudre les groupements d'appui, il y a le cas des piles sèches qui flanchaient constamment à cause des conditions atmosphériques difficiles, la détérioration des véhicules causée par le mauvais état des routes du désert; et le remplacement d'un pont posa un problème sérieux, les sapeurs canadiens mirent au point des huttes de brique avec des toits d'amiante.

LE ROLE

(Suite de la page quatre)

conseils et, éventuellement, les remontrances. Mais en ce qui regarde la cité: feux verts, c'est à-dire très grand du citoyen. Car, pour employer une distinction subtile, mais éclairante, on n'agira pas alors en TANT que membre de l'Eglise mais COMME membre de l'Eglise.

Comment distinguer cette presse d'une autre presse, libre, elle aussi, de toute attache politique, de cette presse que l'on appelle "d'information" ou "commerciale"? Voici la plus évidente ligne de démarcation: la presse dont nous parlons ne demandera pas d'abord une clientèle facile à satisfaire, mais une doctrine pour juger toute l'actualité et une morale pour régler sa conduite professionnelle. Tout l'enseignement de l'Eglise sera accepté, même celui dont le respect détourne tantôt les puissants, tantôt les masses. Cette presse saura, par exemple, qu'une société ou l'exercice des droits de propriété est tel qu'il rend illusoire, pratiquement pour la plupart, le droit à la propriété, est une société inhumaine. Et elle devra le dire surtout à qui ne veut pas l'entendre. Elle sera de parti pris pour les plus faibles aussi longtemps que les injustices ne leur auront pas rendu les plus forts. Elle saura que l'ordre, le capital, la force sont des valeurs d'une société; mais elle ne négligera pas d'autres valeurs: la justice, le travail, la paix. Et elle se demandera si celui-ci n'ont pas un peu plus de saveur évangélique que celles-là.

Comment la distinguer de la presse d'Action catholique? Non pas essentiellement par le volume des informations religieuses ni même pas la docilité à l'Eglise dans le choix du terrain où l'on veut exercer son activité professionnelle. La presse qui nous occupe est de plain-pied dans la cité temporelle, au niveau de la politique. Elle ne veut que l'exercice normal d'un droit reconnu à tout citoyen, mais l'exercice de ce droit est réglé par l'idéal qu'on s'est fait de la cité à la lumière des enseignements de l'Eglise. Cette presse est, à vrai dire, un petit ministre, capable d'effrayer les uns et les autres. De l'un il a la tête et le coeur: pour avoir une regle de conduite et un idéal de vie; de l'autre il a les pieds et les mains: pour aller là où il veut et s'emparer de ce que bon lui semble. Il est de ce monde et il n'a point pour loi première le profit; il est de l'Eglise, et il se concentre sur ce monde qui passe. Il lui est terriblement difficile — parfois tragiquement difficile — de satisfaire les deux camps à la fois.

Presse libre d'inspiration chrétienne

Reprenons un peu de souffle avant de repartir pour voir vraiment en quel domaine et à propos de quoi dans la Cité doit s'exercer cette influence de la presse libre d'inspiration chrétienne.

Elle n'est pas placée en face de la dévotion au Sacré-Coeur, des âmes du purgatoire, de l'existence historique de Jésus, des sept choeurs des Anges, etc.... etc.... Elle doit se mettre face aux événements qui, au jour le jour, affectent, touchent, intéressent le lecteur.

Je m'explique: Pie XII définit le dogme de l'Assomption. L'éditorial qui, ce jour-là, doit paraître dans tout journal catholique ne doit pas consister en une simple apologie de vision que l'article publié dans une revue de théologie ou de piété. Il doit montrer comment ce dogme et sa définition sont "actuels" pour les individus de notre temps et pour notre civilisation.

Mais à propos de quoi cette presse libre d'inspiration chrétienne exercera-t-elle sa fonction propre et irremplaçable? Par dessus tout à propos de l'événement du monde contemporain, de la cité temporelle, donc d'un événement qui n'est pas de la compétence directe de l'Eglise.

Certes, une presse apologétique dont la fin principale serait la défense de l'Eglise peut se concevoir et doit parfois voir le jour. Des circonstances l'imposent.

On peut de même concevoir une presse, surtout hebdomadaire, beaucoup plus différemment, mais dont les informations, dans leur presque totalité, relateraient des manifestations purement religieuses. Cette presse prospère en plusieurs pays. Mais elle satisfait de moins en moins, les remous et les efforts qui se constatent aux Etats-Unis en sont un signe parce qu'elle n'exerce qu'une influence insignifiante sur l'opinion publique de la nation et parce qu'elle n'apprend pas à ses lecteurs à juger et agir en chrétiens devant les événements de l'actualité et devant les problèmes que pose la rue.

Pie XII fixait lui-même, dans son fameux message au Congrès de la presse catholique à Rome, le domaine qui s'exercerait le plus heureusement l'influence de la presse catholique pour la formation de l'opinion: "Le rôle, et les possibilités de l'Eglise dans le domaine TEMPOREL, et, de nos jours surtout, dans la question sociale et le problème de la paix".

Pourquoi choisir ce terrain?

(A) D'abord parce que c'est celui de la presse. Or, la presse catholique doit en totalité assumer la matière dont s'occupe la presse tout court.

(B) Ensuite parce que toute l'histoire et toute la vie de l'homme doivent être imprégnées de l'esprit de l'Evangile. Le journal catholique montre, par le concret et au jour le jour, que rien n'échappe à l'emprise de Dieu et la grâce, donc au magistère de l'Eglise; il même ainsi la lutte la plus efficace contre le laïcisme, cette peste du monde moderne, selon une parole de Pie XI.

(C) Aussi parce que l'homme a besoin d'unité. Il veut pouvoir établir une continuité, une synthèse même entre sa vie religieuse et sa vie profane, entre l'Eglise et la rue, entre la Cité de Dieu et celle des hommes. Il demande à la religion une certaine réponse aux problèmes concrets de son existence et du monde, des divergences mondaines auxquels il appartient. Pour la plupart des hommes, les problèmes les plus pressants, les plus immédiats sont ceux de cette terre, de leur pain d'abord, et ensuit, de plus en plus, de leurs loisirs. La presse catholique doit aide l'homme à trouver la vérité, S'il y a rupture, c'est le naufrage à peu près constant de la foi.

(D) Enfin parce que l'ambiance imprègne l'homme. Un curé d'une grande paroisse populaire de Lyon déclarait que l'abandon massif par les jeunes travailleurs de la vie religieuse venait moins de problèmes de foi que d'ambiance. Or l'ambiance est constituée principalement par les réactions presque instinctives des milieux environnants. Le journal public, en face des problèmes concrets de l'existence. L'un des facteurs le plus puissant de l'opinion publique demeure encore la presse. La presse catholique a un rôle unique pour préserver ou assainir l'ambiance de la cité.

Le but de la presse libre

Résumons-nous: le but propre de la presse libre d'inspiration chrétienne, est d'empêcher que le monde, massivement, se fasse en dehors du Christ et contre le Christ; d'aider qu'au jour le jour, le monde rencontre l'Eglise